

Informations de base	
<b>2024/2691(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué rejeté
Définition d'un « nanomatériau manufacturé »  <b>Subject</b>  3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.40.13 Industrie alimentaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.04.04 Sécurité alimentaire 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2024/2691(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 0114-p03
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué rejeté
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/15081